

N° D'ORDRE : 2018-070

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 25**Pouvoirs : 05**Excusés : 01**Absent : 03**Qui ont pris part**à la délibération : 25**Date de convocation : 20 avril 2018*SEANCE DU 27 AVRIL 2018

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – M. HOEHN Gérard – Mme ROURE Simone – M. LHOMME Bernard – M. KUHLMANN Jean – M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette – Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – M. CHAMBELLAND Michel - Mme PICHARD Laure – Mme. MATHIVET Séverine - Mme LABROUSSE Sylvie - Mme ARGENTO Katia – M. PAPINIO Raoul (arrivé à 18h45) - M. CORNU François - M. COIFFIER Bruno.

Pouvoirs : M. MARIN Michel à M. VINCENT Gilles, Maire - Mme GIOVANNELLI Marie-France à M. BALLESTER Alain - M. BOUVIER Remy à Mme MONTAGNE Françoise - Mme BALS Fabienne à Mme ROURE Simone - M. GRAZIANI Frédéric à M. HOEHN Gérard.

Absent : M. BLANC Romain - MME DEFAUX Catherine - MME LEVY Séveryn.

Excusés : M. POUMAROUX Jean.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

10 - INFORMATION DE L'ATTRIBUTION DE MAPA DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE POUR LES MAPA D'UN MONTANT INFÉRIEUR A 20 000 € H.T

Dans le cadre de la délégation consentie au Maire pour les MAPA dont le montant est inférieur à 20 000 € H.T., Monsieur le Maire informe Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal de l'attribution des consultations suivantes :

a) Signature d'un contrat de maintenance de 6 mois pour le système de vidéo protection de la commune :

Attributaire : Société CIEL-ZI Camp Laurent – BP 260 – 83507 LA SEYNE-SUR-MER

Montant TTC : 4 273,00 €

Durée : 6 mois. Du 02/01/2018 au 30/06/2018

b) Signature d'un contrat de maintenance et d'entretien pour les matériels de projection numérique :

Attributaire : Société CINEMA TELEC SERVICE – 25, Boulevard de Saint Marcel – 13011 MARSEILLE

Montant HT/an : 1280.00 € soit un montant TTC de 1535,00 €

Durée : 3 ans à compter du 09/06/2017.

c) Signature d'un contrat de raccordement à la fibre optique pour la mairie et les ateliers municipaux :

Attributaire : Société ALCATRAZ IT – 31 Rue Victor Micholet – 83000 TOULON

Montant HT/an : 4 620,00 € HT soit 13 860 € pour la durée du contrat (du 04/04/2018 au 03/04/2021)

Frais de raccordement en 2018 : 900.00 € H.T

d) Signature d'un contrat relatif à la certification du système de gestion de la qualité des eaux de baignade :

Attributaire : Société BCS CERTIFICATION - 60, Avenue Chanoine CARTELLIER - 69230 SAINT GENIS LAVAL

Montant HT pour 3 ans : 1 577.00 € H.T

Le conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU les MAPA ci-dessus présentés.

PREND ACTE

- Que les diligences relatives à l'obligation d'information des conseillers municipaux sur la délégation consentie au Maire portant sur l'attribution des MAPA de moins de 20 000 € ont été effectuées conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 30 avril 2018, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire

Gilles VINCENT